



QUANTUM  
GLOBAL  
SOLUTIONS

# Financement des Litiges

---

Quantum Global Solutions est un Cabinet-Conseil Indépendant d'Assistance à l'Industrie Internationale de la Construction. Il est dédié à aider cette industrie à la gestion de ses projets et à prévention de différends. Il a été fondé et géré par des Britanniques qui se sont ensuite associés avec de nombreux prestataires, avocats et employeurs de premier plan, à travers le monde.

Nos équipes expérimentées travaillent en Europe, en Asie, dans la région du Proche et Moyen Orient en Afrique, en Océanie et aux États-Unis. Elles apportent aux sociétés de construction le soutien contractuel, commercial et de planification avec une expertise dans l'analyse forensique et de quantification des coûts des retards d'exécution, ainsi que la préparation de dossiers afin de faire valoir leurs droits dans la résolution des réclamations et de litiges liés à la construction.

En tant que leader du secteur, l'équipe Quantum comprend plus de 120 spécialistes experts dans des nombreux domaines : des Ingénieurs Agréés, des Géomètres Experts (Chartered Surveyors), des Spécialistes des Contrats Commerciaux, des Métreurs/Economistes en Construction, des Analystes forensiques et des Spécialistes des Médias. Notre solide réputation dans le monde entier quant à la qualité exceptionnelle de nos services est au cœur de notre entreprise centrée sur nos clients.

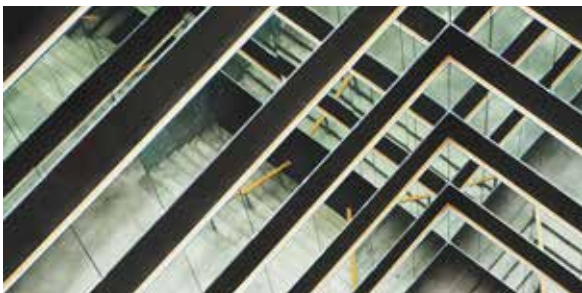
Quantum Global Solutions est réglementée par la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS). Le cabinet s'engage à établir et à maintenir les normes d'excellence les plus élevées.



## Financement des litiges

Au cours des dernières années, le financement de possibles litiges est devenu une méthode de plus en plus répandue afin que les entreprises puissent poursuivre des réclamations. En effet, autrefois ces réclamations auraient pu, autrement, être abandonnées en raison des coûts de recherche de résolution par le biais d'un processus de règlement formel comprenant l'arbitrage, le tribunal ou une l'affaire de convention.

Le financement des litiges n'est pas un concept nouveau. En effet, il est autorisé en Angleterre et au Pays de Galles depuis 1967, mais jusqu'à très récemment, il était limité aux situations d'insolvabilité. Les montants des réclamations s'élèvent souvent à des dizaines de millions de dollars et, dans certains cas, le résultat du jugement peut menacer la viabilité de l'entreprise.



Un litige peut durer plusieurs années et bloquer les liquidités d'une entreprise, affectant ainsi sa trésorerie et son bilan. Pour les entreprises opérant dans un environnement moins litigieux, où les conflits sont moins fréquents, la perspective de poursuivre un litige, soit en tant que demandeur ou défendeur, peut être intimidante.



## Qu'est-ce que le Financement des Litiges?

Le financement des litiges, également connu sous le nom de financement juridique ou de financement par des tiers, consiste à financer une partie du litige en échange d'un pourcentage des bénéfices reçus par le justiciable.

Il permet à une partie de plaider ou d'arbitrer sans avoir à payer directement pour cela, que ce soit en raison de restrictions commerciales ou parce qu'elle préfère utiliser sa liquidité dans d'autres domaines. Le justiciable obtient tout ou une partie du financement pour couvrir ses frais d'évolution du litige auprès d'un investisseur en litige commercial privé, qui n'a aucun intérêt direct dans la procédure. En échange, si l'affaire est gagnée, l'investisseur reçoit une part convenue du produit des réclamations. Si l'affaire échoue, le perd son argent et le justiciable ne doit rien.

Les investisseurs comprennent bien que le plan ne se déroule pas toujours comme prévu, que cela peut prendre plus de temps et coûter plus cher qu'ils ne l'ont envisagé. À mesure que le financement des litiges devient de plus en plus répandu, le recours à cette solution augmente également, ainsi que le nombre de professionnels avertis disposant de bonnes ressources sur le marché.

Cet outil de financement fournit un précieux moyen d'accès à la justice pour les demandeurs qui ne peuvent pas disposer de fonds. Les réclamations sont coûteuses mais méritoires. Le financement des litiges constitue un outil de financement rentable pour les demandeurs, avec de grands avantages, tant sur le plan commercial que comptable, pour celui qui peut obtenir un financement.



## Avantages de Financement des Litiges

Ce qui est peut-être plus important encore, est qu'il est possible pour la partie financée d'écartier le risque financier lié à la poursuite d'une réclamation en échange du partage des profits. En raison du financement, le risque dû à la poursuite du litige change considérablement et les flux de trésorerie de l'entreprise sont moins affectés.

En outre, certains investisseurs, en particulier ceux qui emploient des avocats experts, sont en mesure de donner une vision précise sur le bienfondé de l'affaire, en conseillant des avocats et des consultants les mieux adaptés pour la gérer. En engageant les professionnels expérimentés recommandés, la réclamation sera complète et pleinement justifiée, maximisant ainsi le droit au litige et les chances de succès. Cela peut être particulièrement utile pour les entreprises ayant une expérience limitée du contentieux. De plus, le recours au financement des litiges aura un impact neutre sur la trésorerie de l'entreprise, tandis que les litiges autofinancés ont un impact négatif sur les résultats financiers.



## La Procédure

Le modèle de financement des litiges est plutôt simple, il implique seulement qu'un investisseur tiers paie les frais de poursuite d'une réclamation jusqu'à sa résolution. En s'engageant avec un investisseur, le demandeur a accès, non seulement au financement, mais aussi aux services et aux connaissances juridiques de l'investisseur, qui peuvent apporter une contribution significative à la structure et à l'évolution de la réclamation en question.

L'investisseur paie, à échéance, les factures juridiques et les frais de consulting du demandeur, y compris, les arbitrages, les honoraires du jury institutionnel et d'arbitrage. L'investisseur ne contrôle pas la manière dont le litige est mené.

Si la réclamation aboutit, l'investisseur reçoit un retour sur son investissement payé sur les dommages et intérêts accordés. Si la réclamation échoue, l'investisseur perd l'argent qu'il a investi.

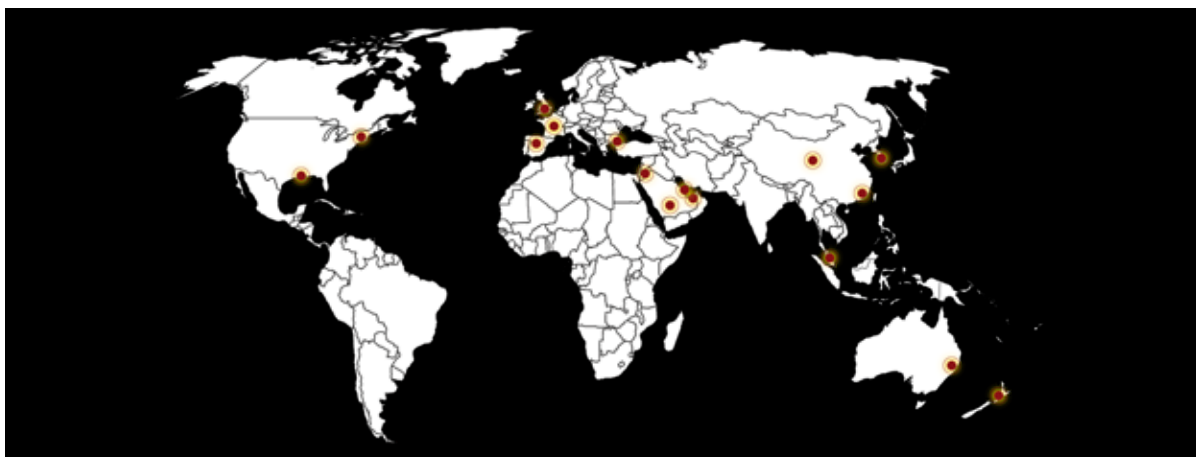
En fin de compte, l'objectif est pour le demandeur et l'investisseur de faire aboutir la réclamation et de profiter de leur collaboration mutuelle.

Quantum peut vous aider à :

- Assurer la due diligence et la validation indépendante de votre réclamation.
- Vous assister et accompagner dans la poursuite de réclamations qui pourraient, autrement, ne pas être réalisées.
- Avoir accès aux investisseurs, qui sont des partenaires de Quantum, disposants d'un Capital souscrit de plus de trois milliards de dollars.
- Vous assurer que le choix de l'investisseur sélectionné répond à vos besoins.
- Avoir accès à nos principaux cabinets partenaires d'avocats mondiaux et à nos experts juridiques expérimentés dans les procédures de litige formelles et leur financement.
- Travailler de concert et vous assister, avec une équipe juridique sélectionnée, tout au long du processus contentieux.

# Operations Globales

Notre équipe de professionnels, spécialisée dans la construction, travaille dans les plus grandes capitales du monde en Europe, Asie, Région du Proche et Moyen Orient, Afrique, Océanie et aux États-Unis. Nous répondons aux exigences de nos clients et fournissons une expérience locale avec des connaissances globales.



## Quantum Global Solutions

E [info@qgs.global](mailto:info@qgs.global)  
W [www.qgs.global](http://www.qgs.global)

France Paris T +33 676538369	Espagne Madrid T +34 698 134 385	Royaume-Uni Burton Upon Trent T +44 1283 561621	Turquie Istanbul T +90 532 607 6020	Etat du Qatar Doha T +974 4431 2826	Jordanie Amman T +962 6553 7750
Arabie Saoudite Riyadh T +966 1472 4728	Emirats Arabes Unis Dubai T +971 4572 6298	Partenaire Chine CIECC T +86 10 6873 3648	Partenaire Hong Kong Plus 3 T +852 2851 2528	Corée du Sud Seoul T +82 10 2176 3775	
Partenaire Malaisie Plus 3 T +6 03 6201 0996	Partenaire Australie CCR T +1300 4227 9675	Partenaire Nouvelle-Zelande CCR T +64 9355 3285	Etats-Unis d’Amerique Houston T +1 (713) 328 6881	New York T +1 (281) 380 6638	

Société de Portefeuille – Quantum Global Solutions (Jersey) Limited



Cabinet de Services de Conseil de Construction



CLARTÉ | OBJECTIF | RESOLUTION

